

**ABONNEMENT.**  
**SAUMUR**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
 Réclames, — . . . . . 50  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :  
 A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 MAI

## QUANTITÉ NÉGLIGEABLE !

Il est à remarquer, depuis quelque temps, que c'est surtout à la veille des liquidations de fin de mois que les télégrammes les plus inquiétants inondent le marché parisien. Néanmoins il y a une assez grande concordance entre les renseignements donnés par les feuilles étrangères et nos propres informations sur le conflit anglo-russe pour que nous appelions la plus sérieuse attention de nos lecteurs sur la crise présente. Jadis, on disait que pas un coup de fusil ne pouvait se tirer en Europe sans la permission de la France monarchique. Plus tard, à la suite d'un étincellement de victoires chèrement payées, le prestige de la Monarchie suffisait cependant à protéger l'intégrité du territoire, à sauvegarder la dignité et le rang de la France en Europe.

L'Empire rompt avec la politique de la Monarchie. Sous l'influence de l'idée révolutionnaire et aux applaudissements des républicains de France, il fait l'unité italienne, il prépare l'unité allemande au détriment de notre sécurité. Mais le prestige monarchique est encore assez fort pour que l'Autriche vaincue prenne la France comme intermédiaire de sa cession de la Vénétie.

Tournons encore quelques feuillets de notre histoire : Au lendemain des épouvantables désastres de 1870-71, c'est devant une Assemblée monarchique, par l'entremise d'un homme politique dont les sentiments sont connus, M. Pouyer-Quertier, que l'étranger vainqueur réduit ses prétentions au point de vue du territoire.

Toute mutilée qu'elle est par les folies impériales et les folies furieuses gambettistes et communardes, la France compte encore en Europe.

M. Thiers demande du crédit. Il en trouve ; il en a comme argent et comme temps. De ce crédit il use pour coller sur

le drapeau de la France une étiquette républicaine.

La République prend le haut du pavé. Par des mépris effrontés du suffrage universel, par les attentats les plus cyniques contre la liberté, les droits, la propriété des citoyens français, elle jette hors du Parlement, de l'armée, de la magistrature, de l'administration tout ce qui n'est pas inféodé à la République. Elle est souveraine. Que fait-elle ? La paix règne en Europe, mais, suivant le mot du général Gortschakoff : « Les poudres sont prêtes ; il suffit d'une étincelle pour y mettre le feu. » Nos finances sont dilapidées, notre armée a besoin du recueillement le plus absolu pour se relever. La République jette dans les aventures extérieures débris d'armée et débris de finances. Notre marine était à peu près intacte. Elle l'émiette, elle l'use dans des expéditions sans but, sans but avouable du moins. La réorganisation de l'armée est subordonnée aux questions politiques. On fait passer quinze officiers généraux au ministère de la guerre. Le parlementarisme républicain proscriit comme suspects des chefs d'état-major renommés, alors même qu'ils sont demandés par des ministres républicains.

Qu'arrive-t-il ? C'est que cette quantité négligeable de la Chine roule notre diplomatie et tient en échec, malgré leur héroïsme, nos soldats.

C'est qu'au moment où l'étincelle allume les poudres européennes, la France républicaine sans argent, sans armée, sans marine, sans diplomates, ne pèse pas plus en Europe que ne le pourrait faire une des îles de la Polynésie. De par la République, la quantité négligeable, aujourd'hui, c'est nous !

EDOUARD GRIMBLAT.

## UN MOT D'ORDRE.

Si le cabinet Ferry est par terre, son déplorable esprit est toujours debout.

Si Tirard n'est plus assis dans le fauteuil des finances, l'ombre de ce phénoménal calculateur plane au-dessus du budget.

De tous les côtés, la machine gouvernementale est enveloppée par l'opportunisme qui veille au maintien de ses procédés d'exploitation politique.

On sait que, depuis l'avènement de M. Grévy en général, et surtout pendant la période ministérielle Ferry-Waldeck, l'étude du budget était devenue une simple plaisanterie.

La discussion des finances du pays était comparable à un défilé de tableaux dans une lanterne magique.

Sénateurs et députés votaient au passage de ces articles grossièrement enlumines.

Et cette rapide représentation n'était troublée par les cris des spectateurs qu'à l'apparition du budget des cultes.

Là, l'esprit de parti se donnait carrière en recommençant chaque fois le même tapage absurde.

Ne s'imaginait-on pas que sous Brisson, dit l'austère, sous l'homme qui a promis — oh ! le bon billet ! — les élections loyales, ne s'imaginait-on pas que le budget serait examiné sérieusement !

Il en sera de cela comme du reste.

La majorité qui n'a pas cessé d'aimer sinon Ferry, du moins ses procédés, n'entend point qu'on l'en... nuie.

Elle a déjà jeté par la fenêtre le sinistre Clamageran, coupable de vouloir mettre l'ordre dans les finances.

Elle ne veut pas se fatiguer, elle ne veut pas surtout diminuer un centime des largesses qu'elle fait à sa clientèle d'agents électoraux.

Le mot d'ordre a été donné pour que le budget bâclé par Tirard et contresigné par la bonne à tout faire Sadi-Carnot, soit voté sans modifications.

Si les années précédentes on faisait la besogne en courant, on la fera cette année à la vapeur.

Si l'on osait, même, on voterait tout en bloc et par acclamation.

Il suffirait que le rapporteur donnât lecture des titres de chaque ministère.

O fumerie républicaine !  
 O charlatans opportunistes !

O dentistes !  
 Quand les contribuables, auxquels vous avez arraché tant de millions dissipés, vous jetteront-ils donc en bas de vos tréteaux ?

## Chronique générale.

UN POSTE PEU RECHERCHÉ.

Le candidat nommé dans le récent mouvement préfectoral à la préfecture de Belfort, M. Gilbert-Boucher, a refusé ce poste que ne veut pas occuper non plus M. Delpech, sous-préfet de Langres, à qui M. Allain-Targé l'a offert depuis.

Le fait est d'autant plus surprenant que les républicains ne nous avaient pas habitués jusqu'à ce jour à les voir refuser de l'avancement.

En voici l'explication : le territoire de Belfort est représenté actuellement à la Chambre par M. Fréry, député opportuniste, dont la réélection, d'après des renseignements puisés à bonne source, se trouve gravement compromise. Comme M. Fréry tient essentiellement à être réélu, et comme le Gouvernement tient, de son côté, à ne pas perdre ce siège, il résulte de là une situation des plus délicates pour le préfet de Belfort. S'il veut administrer dans le sens véritable du mot, s'occuper des intérêts généraux qui lui sont confiés. M. Fréry est là en toute occasion pour lui rappeler que son rôle doit se borner à servir ses intérêts électoraux. En butte aux obsessions constantes de M. Fréry, le préfet s'adresse-t-il à son ministre ? Celui-ci, qui a besoin de la voix du député, répond en donnant tort à son agent préfectoral.

On comprend pourquoi le poste d'administrateur de Belfort est si peu recherché.

L'EXPOSITION DE 1889.

M. Antonin Proust, président de la commission de l'Exposition de 1889, a repris avec le général Campenon les pourparlers relatifs à la cession du Champ-de-Mars ;

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

XV

L'ÉVASION (suite).

Il était impossible de contester la justesse de ces observations ; mon père, que le péril attirait au lieu de l'effrayer, insiste. Nous nous joignons tous à M. du Coudray pour le convaincre ; il finit par céder, mais seulement par cette considération que l'entreprise tentée par lui perdait presque toutes ses chances de réussite. Il fut convenu que Mariette et moi nous nous en chargerions. M. du Coudray reprit encore :

— Monsieur le marquis, je vous ai parlé d'une retraite où vous pourriez abriter une vie si précieuse pour ceux qui vous aiment. Je vous y conduirai ; c'est le domaine de Coatren dont quelques lieues nous séparent. Bien souvent, dans les intervalles de mes expéditions contre les bleus, je m'y suis caché, soit dans le château, soit dans les bois qui l'entourent. Personne ne songera à vous y chercher. Là vous trouverez des amis de votre fils ; il vous dira lui-même s'il doit vous répugner de vivre parmi les hôtes de cette demeure.

Puis, s'adressant à moi :

— Monsieur Renaud, me dit-il, tout à l'heure, quand j'ai prononcé le nom de M<sup>lle</sup> Laurence, vous étiez trop occupé de votre père pour m'entendre, maintenant êtes-vous disposé à recevoir de ses nouvelles ?

— Oui, parlez-moi d'elle, répondis-je avec empressement.

— Vous rappelez-vous cette nuit où sur la lande de Lanvaux vous assistâtes à un conciliabule ? Lorsque je pris congé de vous, nous nous dirigeâmes vers une ville de la côte. Nous comptions sur des partisans qui devaient se joindre à nous en route et sur une partie de la population qui devait nous aider à en prendre possession. Toutes nos espérances furent trompées et l'entreprise échoua comme les précédentes. Nous fûmes obligés de battre en retraite et de nous disperser après être convenus d'une réunion ultérieure. Le château de Coatren était mon refuge habituel, j'y arrivai par des sentiers où j'étais sûr de ne pas être suivi.

— Quand j'entrai au salon, la vicomtesse faisait une partie de cartes avec M<sup>lle</sup> Laurence. Elle me fit raconter l'expédition, mais ne prêta à mon récit qu'une médiocre attention et prononça d'un air distraint quelques allusions assez peu flatteuses pour nos échecs successifs. Je ne lui en voulais pas, je savais que la bonne dame était passionnée pour le jeu, et en ce moment la chance lui était obstinément contraire.

— J'allai m'asseoir à côté de son fils et de M. de Montmahé, et nous nous mîmes à nous entretenir des événements du jour. Tout en causant, j'observais M<sup>lle</sup> Laurence, qui se montrait de profil, éclairée par la lumière de la lampe. J'admirais la pureté des lignes de son visage et surtout l'expression d'adorable bonté que reflétaient ses traits ; j'admirais aussi l'inaltérable complaisance avec laquelle elle se prêtait au goût favori de sa tante. Elle ne trouvait certainement pas grand attrait à ces interminables parties, mais il était impossible de remarquer sur sa physionomie la moindre trace d'ennui, et cependant M<sup>me</sup> de Coatren était d'assez méchante humeur, car le jeu continuait à lui être défavorable.

— A propos, ma nièce, dit-elle, avez-vous des nouvelles de votre chevalier ?

— Si vous voulez parler de M. Fernand, ma tante, il n'est pas mon chevalier, mais un ami sur le dévouement duquel mon père et moi pouvons compter en toute assurance.

— Il vous en a donné des preuves ?

— Oui, ma tante, et en les dissimulant toujours avec une discrétion extrême, bien loin de les faire valoir.

— Êtes-vous bien certaine que ce dévouement fût désintéressé ?

— Très-certaine, ma tante, et je ne vous cacherai pas qu'il m'est très-pénible de voir la

délicatesse de ses sentiments mise en doute.

— Ses joues s'étaient empourprées, elle faisait effort pour se contenir, et il était facile de voir que si elle eût eu affaire à une personne qui lui imposât moins de respect, elle aurait pris avec plus de vivacité et de chaleur la défense de l'absent.

— Vous avez perdu, ma nièce, dit la vicomtesse.

— J'ai toujours soupçonné la bonne dame d'avoir obéi à un calcul machiavélique et cherché à troubler, à distraire sa partenaire pour s'assurer le gain de la partie. Elle était arrivée à ses fins.

— Je jugeai alors à propos d'intervenir dans la conversation, et je racontai notre rencontre dans la lande de Lanvaux. L'opinion que je me permis d'exprimer sur votre compte alla au cœur de M<sup>lle</sup> Laurence, et à partir de ce moment elle me traita en ami.

— J'assistai plusieurs fois à des escarmouches entre elle et sa tante, qui prenait plaisir à la taquiner à votre sujet. Toujours elle plaquait votre cause en avocat convaincu ; elle s'échauffait en parlant de vous et trouvait pour faire votre éloge des mots charmants, des accents d'une véritable éloquence qui imposaient la conviction à la vicomtesse elle-même, mais celle-ci ne voulait pas en convenir et prenait plaisir à la taquiner.

— M<sup>lle</sup> Laurence me savait gré de la bonne opinion que j'avais de vous, et, comme elle est inca-

mais le ministre de la guerre ne veut pas abandonner le Champ-de-Mars; de telle sorte qu'il est plus que probable que la Chambre actuelle ne sera pas appelée à voter les crédits nécessaires pour l'Exposition de 1889.

Par décret de l'Officiel en date du 26 avril, M. Pizard fils, de Vesoul (Haute-Saône), âgé de 26 ans, décédé le 16 de ce mois et enterré le 18, a été nommé conseiller de préfecture.

Toujours gai, le ministre de l'intérieur. Un peu moins de négligence à ce ministère ne nuirait pas, croyons-nous, au prestige du nouveau cabinet.

#### UNE RENTRÉE MYSTÉRIEUSE.

Le cabinet n'est point encore sorti de sa réserve absolue. On raconte que sénateurs et députés de la gauche frappent en vain aux portes du ministère de la place Vendôme. Le président du Conseil a-t-il peur de se compromettre? L'entrée d'un nouvel opportuniste dans le cabinet a soulevé de nouveaux ressentiments. M. Rousseau, sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies, ne remplace en réalité qu'un opportuniste. Si M. Clémenceau s'obstine à se tenir dans une absolue réserve, son journal trahit ses dispositions. La majorité pourrait bien réserver des déceptions aux opportunistes, dit la Justice, et dès la rentrée, car les partisans du cabinet tombé attendent avec impatience cette rentrée pour attaquer le ministère Brisson, plus ou moins sournoisement.

Est-ce pour cela que la République française est toute ahurie, elle qui a lancé le fameux cri de guerre: « le cléricalisme, c'est l'ennemi! » d'entendre aujourd'hui retentir à ses oreilles ce cri belliqueux: « l'opportunisme, c'est l'ennemi! »

#### NOMINATIONS MILITAIRES.

Le ministre de la guerre prépare une promotion de généraux, qui sera présentée mardi prochain à la signature du Président de la République.

Cette promotion comprendra deux divisionnaires, dont le général Coiffé, directeur de l'infanterie au ministère, et six brigadiers.

Parmi ces derniers se trouverait le colonel de Brugère, du 12<sup>e</sup> d'artillerie, attaché à la personne du Président de la République.

D'autre part, on parle de la nomination du général Thibaudin au commandement du 40<sup>e</sup> corps d'armée à Rennes, en remplacement du général de Courcy qui est parti pour le Tonkin.

Le général Lewal serait nommé au commandement du 3<sup>e</sup> corps à Rouen et le général de Launay à celui du 18<sup>e</sup> corps à Bordeaux.

#### HÉROÏSME ET LACHETÉ.

Le journal du siège de Tuyen-Quan, soutenu pendant trente-six jours par les six

cents soldats du commandant Dominé contre une armée assiégeante évaluée à plus de vingt-cinq mille hommes, est une glorieuse page de notre histoire militaire.

On a lutté jour et nuit, sans trêve ni repos, contre un ennemi initié à tous les secrets de l'art des sièges et procédant avec une sûreté scientifique. L'acharnement a été terrible. Les brèches étaient obstruées par les cadavres. Nous avons perdu le tiers de notre effectif et presque tous les officiers.

La garnison avait tout préparé pour « se faire sauter » quand tout espoir serait perdu.

Ces braves troupes avaient des adversaires dignes d'eux. « Dans cette armée du Yunnan, il y avait un corps choisi dont les hommes avaient fait le serment de ne jamais reculer. » Détail curieux: les hommes de cette légion sacrée sont marqués d'une croix rouge au front. « Leurs cadavres jonchaient les brèches de la citadelle; dans une seule, on en a compté soixante-dix. Ces hommes se faisaient tuer sur place ». C'est de l'héroïsme.

Un pays qui compte de tels défenseurs n'est pas « une quantité négligeable ».

Pendant que s'accomplissait, à trois mille lieues de la mère patrie, ce drame terrible et admirable, la France n'en savait absolument rien.

Des questions de portefeuille, d'intérêt personnel empêchaient M. Jules Ferry et ses collègues du cabinet de renseigner le pays!

Nous n'avons connu le siège de Tuyen-Quan qu'en apprenant le succès de la colonne qui était parvenue à dégager nos héroïques soldats.

Quelle lâcheté de la part du cabinet Ferry!

#### AFFAIRES DE CHINE

M. Patenôtre, qui se trouve actuellement à Tientsin, n'a pas encore reçu les instructions définitives du gouvernement français pour la conclusion d'un traité de paix et de commerce entre la France et la Chine.

Toutefois, le représentant de la France a déjà eu un entretien officieux avec Li-Hung-Chang.

Au cours de cet entretien, M. Patenôtre et le vice-roi du Tcheli ont, dit la France, arrêté les bases des négociations qui sont sur le point d'aboutir.

Le ministre de la guerre a reçu hier du général Brière de l'Isle la dépêche suivante datée d'Hanoi, 30 avril, 8 heures soir:

« J'ai fait occuper hier Dong-Song et Than-Moi par le bataillon d'Afrique.

» D'après mes renseignements, toute l'armée chinoise aurait évacué Lang-Son et repassé la frontière. »

LES RENFORTS. — Le ministre de la guerre a reçu de la plupart des généraux commandant en chef les différents corps d'armée, l'état des officiers de réserve désirant prendre du service dans le corps expéditionnaire du Tonkin.

Le général Campenon va examiner ces états et fera incessamment la désignation des officiers qui pourront partir.

#### LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

Londres, 1<sup>er</sup> mai.

Le Standard croit savoir que les termes du différend relatif à l'Afghanistan peuvent à l'heure présente se résumer ainsi:

Le cabinet Gladstone a proposé à la Russie de soumettre à l'arbitrage d'un des souverains de l'Europe la simple question de savoir si l'arrangement du 17 mars a été violé par la Russie. Le gouvernement russe a décidé de convoquer un conseil des ministres à Gatchina pour examiner cette proposition.

Saint-Petersbourg, 1<sup>er</sup> mai.

Un conseil des ministres, auquel ont été invités à prendre part quelques autres hauts personnages, se réunit aujourd'hui, sous la présidence de l'empereur, à l'effet d'examiner la dernière proposition anglaise.

On ne croit pas que ce conseil eût été convoqué s'il s'agissait de repousser purement et simplement la proposition venue de Londres.

Il se confirme que, dans les négociations avec le cabinet de Saint-James, les deux questions de la délimitation de frontière et de l'incident du 30 mars sont traitées séparément.

Londres, 1<sup>er</sup> mai.

Le Times de ce matin dit que la solution du conflit est maintenant entre les mains du czar. La réponse attendue aura une influence considérable sur les négociations et, en attendant, l'opinion publique en Angleterre et en Europe croit de moins en moins à la paix.

La Gazette de Moscou dit que si l'Angleterre ne veut pas la guerre il faut qu'elle évacue Port-Hamilton; car dans le cas contraire la Russie sera obligée de répondre au refus de l'Angleterre en occupant Hérat.

La Gazette de Moscou croit que la question de paix ou de guerre devra être résolue ces jours-ci.

Le Daily News apprend que le gouvernement britannique n'a pas pris possession de Port-Hamilton.

Un croiseur anglais se trouve dans le voisinage de ce port, dit le Daily News, et c'est probablement ce fait qui a donné naissance aux bruits d'annexion qui ont couru.

LES ARMEMENTS ANGLAIS. — L'amirauté a mobilisé aujourd'hui neuf grands steamers qu'elle emploiera pour ses transports.

Chacun de ces navires peut porter plus de mille hommes.

On dit que la destination des troupes ainsi embarquées sera spécifiée seulement dans des ordres réunis sous plis cachetés.

Les journaux du soir publient la note suivante:

« Contrairement à ce que rapporte le correspondant parisien d'un journal de Lon-

dres, il est absolument inexact que M. de Freycinet ait déclaré que le gouvernement russe lui avait fait des ouvertures au sujet de la question afghane. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1<sup>er</sup> mai. Les nouvelles d'Angleterre sont moins belliqueuses. Le Stock Exchange est fermé; c'est bank-holiday. A Paris, on est revenu à une appréciation plus saine de la situation. Les baissiers eux-mêmes sont intéressés à enrayer la baisse.

Les rentes françaises donnent le signal et montent vigoureusement: le 3 0/0 est à 78.20, l'amortissable à 80; le 4 1/2 0/0 qui vient de détacher un coupon de 1 fr. 12 1/2 cote 107.65, ce qui équivaut à 108.57 1/2.

L'action du Crédit Foncier est fermement tenue. Dans sa séance hebdomadaire du 30 avril, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 4,345,000 fr. de prêts fonciers et 848,000 fr. en prêts communaux.

Les Obligations Foncières 1885 ont à faire le second versement de 20 fr. Les demandes sont nombreuses, car ce titre à versements échelonnés convient admirablement à la petite épargne. On sait qu'il y a six tirages par an, et chaque fois un gros lot de 100,000 fr.

La Banque d'Escompte se relève. La Société Générale est toujours ferme.

La rente italienne 5 0/0 a les honneurs de la journée: elle monte de 90.25 à 91.10. La déclaration faite hier au Parlement italien par le ministre des finances sur les mesures prises par la Banque Nationale pour soutenir les cours, cause une excellente impression.

Le Turc se relève à 44.65, l'Égyptienne 6 0/0 à 306.

La reprise du Rio-Tinto est assurée par la poursuite d'exploitation de la Compagnie.

L'obligation Est-Algérien rapporte autant que celle des grandes Compagnies et coûte 40 fr. moins cher; les garanties qui sont établies par une loi ne laissent rien à désirer.

Les actions des grandes Compagnies ont une bonne tenue: le Nord à 1,607, l'Orléans à 1,310.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Un orage vient de passer sur notre ville. Quelques coups de tonnerre se sont fait entendre, et la grêle est tombée pendant quelques minutes. La température est cependant basse depuis deux jours. Aujourd'hui le thermomètre est à 7°. Le baromètre reste à variable (760).

La Loire, toujours grande, n'a pas varié depuis hier; elle marque actuellement au pont Cessart 2<sup>e</sup> 40.

Par décision ministérielle des 16, 23, 27 et 29 avril 1885, M. le général de division L'Hôte est chargé de l'inspection générale permanente de cavalerie dans le 4<sup>e</sup> arrondissement à Tours (brigades de cavalerie des 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps d'armée et brigade de cavalerie indépendante, dont le quartier général est établi à Niort).

Nous lisons à ce sujet dans la Petite France:

« Les habitants de Tours qui, il y a peu de temps, voyaient partir avec tant de regret

pable de dissimulation, elle ne craignait pas de trahir ses sentiments devant moi. Enfin, quand la neige couvrait la terre, quand la pluie fouettait les vitres, elle exprimait à son père sa commisération pour ceux qui étaient exposés aux intempéries. Elle plaignait tous ceux qui souffrent, mais c'était surtout à vous qu'elle pensait, c'était votre nom qui revenait constamment dans ses entretiens. Parfois aussi elle disait:

« — Pourquoi ne nous donne-t-il pas de ses nouvelles? »

« C'était un regret qu'elle formulait, non un blâme, car elle savait que vous ne le pouviez pas, et que la crainte de compromettre vos amis vous condamnait au silence. Quand M. de Montmahé répétait que vous aviez assez de courage, assez de ressources dans l'esprit pour vous tirer d'affaire, elle était heureuse des éloges dont vous étiez l'objet. »

Ce récit de M. du Coudray me charmait plus que je ne saurais dire.

— Maintenant, reprit-il, je vais prendre le chemin du domaine de Coatren pour y rester jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu. Le cours de mes aventures est désormais fini. Quand j'ai commencé la guerre civile, j'avais des illusions que je n'ai plus; je sais bien que je ne dois plus espérer réaliser le programme que j'avais rêvé. Il n'y a plus place en Bretagne que pour la chevannerie avec ses attaques

nocturnes, son cortège d'excès et de brigandages, arrestations des voitures publiques, pillage des caisses de l'État, violences de toutes sortes, dont ma loyauté ne saurait s'accommoder. Quand les émigrés ont débarqué à Quiberon, j'ai répondu à l'appel qui m'était adressé, mais je prévoyais ce qui est arrivé, je déplorais une entreprise où le gouvernement anglais mettait la main. J'ai été condamné au rôle de spectateur du désastre et n'ai pu rien faire pour l'empêcher. Je ne regrette cependant pas d'être venu, puisqu'il m'a été donné de contribuer à sauver M. le marquis de Kerhaus. Au moment où je retourne à Coatren, n'avez-vous aucun message pour ceux que je vais y trouver? »

— Dites à M. de Montmahé et à sa fille que le souvenir de leurs bienfaits m'a suivi partout, que leur pensée a fortifié mon courage et m'a préservé de l'abattement. Dites-leur que le fils du marquis de Kerhaus a pour eux les mêmes sentiments que l'enfant abandonné et recueilli par eux.

Mon père nous écoutait sans se mêler à l'entretien. Je m'adressai à lui.

— Et vous, mon père, lui dis-je, quand vous aurez vu M<sup>lle</sup> Laurence, vous comprendrez que son image soit restée gravée profondément dans mon cœur. Annoncez-lui que j'espère lui amener bientôt ma mère, à laquelle j'aurai appris à l'aimer comme une fille.

Nous avons quitté le bois pour entrer dans un

pays très-couvert, où une surprise n'était pas à craindre.

Des chemins étroits étaient creusés entre des haies garnies d'arbres et de broussailles, souvent ils étaient impraticables, et il fallait marcher à la file indienne sur la lisière des champs de genêts. La nuit était éclairée par la lune et les étoiles, et, sous la conduite de M. du Coudray, nous n'avions pas à craindre de nous égarer. L'aube allait paraître lorsque nous arrivâmes à l'entrée de la lande de Lanvaux. C'est là que Mariette et moi nous nous séparâmes de nos compagnons; ils poursuivaient leur route vers le manoir de Coatren, et nous, nous allions à la recherche de ma mère. L'heureuse issue des derniers événements me rendait confiant dans l'avenir.

Je me sentais alerte et vigoureux; la distance qui me séparait de Lorient ne me semblait qu'une promenade, mais la pauvre Mariette était épuisée par les fatigues et les privations. Au bout d'une demi-lieue, elle se trouvait dans l'impossibilité de continuer; nous demandâmes l'hospitalité dans une ferme où nous reçûmes le meilleur accueil; quelques jours de repos suffirent pour la remettre.

Au moment où nous allions repartir, nous vîmes arriver une carriole qui s'arrêta devant la porte. Nous reconnûmes Tanguy le tisseur. Nous avions tout à redouter de lui. Nous nous cachâmes pour éviter d'être reconnus par lui, et de notre cachette

nous pûmes entendre sa conversation avec le fermier; il lui demanda s'il n'avait vu aucun prescrit, lui adressa une foule de questions qui ne pouvaient être désintéressées. Nous restâmes convaincus qu'il était en quête de délations.

Nous laissâmes ce misérable s'éloigner, puis nous nous remîmes en marche, nous ne tardâmes pas à atteindre le sommet d'une petite colline d'où le regard embrassait un assez vaste horizon; à quelque distance s'élevait le clocher de Sainte-Anne d'Auray, si célèbre par ses pèlerinages; il nous sembla voir briller au soleil les baïonnettes des soldats et un long cortège s'avancer dans la plaine. J'eus le pressentiment de ce qui allait arriver, et mon cœur se serra. En effet, le cortège s'arrêta au milieu d'une lande marécageuse; les soldats se placèrent à quelque distance d'un groupe d'hommes rangés sur une longue file; j'entendis un roulement de tambour, puis des feux de peloton. C'était une partie des prisonniers de Quiberon qu'on exécutait; d'autres avaient déjà subi le même sort sur la promenade de la Gareonne, à Valenciennes. J'eus une impression de pitié douloureuse pour ces victimes de la guerre civile; puis je pensai à mon père qui, lui aussi, aurait pu figurer parmi ces cadavres étendus sur la terre nue.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

M. le général Béziau, les officiers et les différents services attachés à l'état-major de la 48<sup>e</sup> division d'infanterie, dont le siège est actuellement à Angers, apprendront avec plaisir que, par une décision toute récente de M. le ministre de la guerre, M. le général de division L'Hôte, inspecteur permanent de cavalerie, va incessamment établir son quartier général à Tours.

Nous rappelons qu'une réunion aura lieu ce soir samedi, à 8 heures 1/2, dans une salle réservée au Café de la Paix, à l'effet de constituer définitivement une Société Nautique à Saumur.

**LES PROCHAINES ASSEMBLÉES DES ENVIRONS DE SAUMUR.**

Dimanche 3 mai, à la Croix-Verte.  
Dimanche 10 mai, au Pont-Pouchard.  
Jeudi 14 mai (Ascension), première assemblée de Villebernier.

**« L'AFFAIRE LOUIS RUGUES ».**

Nous lisons dans la *Ligue* :  
M. Clovis Hugues vient d'adresser à la République du Jura une lettre de protestation contre la tournée que fait dans ce département la troupe Delagarde, qui joue une pièce intitulée : *L'Affaire Monin-Louis Rugues*. M. Clovis Hugues, tout en se déclarant partisan de toutes les libertés, y compris celle du théâtre, croit devoir protester, dans cette lettre, contre une pareille exhibition, qui consiste à mettre sur la scène de récentes douleurs de famille. Il remercie en même temps la République du Jura d'avoir, de son côté, condamné sévèrement ce scandale.

On ne nous suspectera pas de sympathie à l'égard du citoyen Clovis Hugues, mais nous comprenons parfaitement sa protestation et nous ne pouvons qu'y applaudir.

M. Clovis Hugues n'aura pas à féliciter l'administration municipale de Saumur, qui ne s'est point opposée à l'exploitation scandaleuse d'un procès à sensation.

M. Demangeat, ancien préfet, est nommé inspecteur des services administratifs.

**ANGERS.**

Le Concours hippique, qui devait avoir lieu d'abord dans les écuries du Haras, puis ensuite sur le petit Mail de la gare Saint-Laud, se tiendra, dit-on, sur le Champ-de-Mars, comme l'avait demandé le Conseil général. Il y a, jusqu'à présent, 130 demandes d'inscription.

Un bal sera donné, à Angers, au profit des pauvres, le samedi 16 mai, dans le foyer du Grand-Théâtre. Les souscriptions seront reçues, à partir de ce jour, au bureau de Bienfaisance, à la mairie. Le prix de la souscription est de 10 fr. pour une personne seule; pour un monsieur et les dames de sa famille, 20 francs.

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**LE VIOLON**

Le jour suivant, à l'heure dite, Hansel Sachser, Robert Métral et la jeune madame Maurice Métral descendaient de voiture à la porte de la villa de santé et se rendaient chez le docteur. La jeune femme, pâle et tremblante à la pensée de l'expérience à tenter, se soutenait à peine au bras du violoniste.

Le docteur attendait les visiteurs. Il les mena dans une salle assez vaste, meublée simplement, mais avec une certaine élégance. Vers le fond de cette salle, un cabinet, masqué par une draperie très-mince, dont les plis traînaient à terre, devait recevoir Hansel, la jeune femme et Robert. Des ouvertures ménagées à la hauteur de la figure permettaient de voir dans la salle, sans perdre un détail de la scène qui allait avoir lieu.

Hansel remit au docteur une boîte contenant un violon et un archet.

— Ouvrez la boîte sur la table, sortez à demi le violon, et laissez aller les événements ! dit-il.

— Mais il va briser l'instrument !

**POITIERS.**

Les courses de Poitiers sont fixées au dimanche 17 et lundi 18 mai prochain.

De nombreux curieux sont allés, jeudi, visiter les ruines de la caserne Sainte-Catherine.

Dans l'après-midi, M. le général Schmitz, commandant du 9<sup>e</sup> corps, arrivé de Tours par le rapide de 2 heures, et M. le général commandant la 17<sup>e</sup> division, arrivé de Châteauroux le matin, accompagnés des généraux Delpech, commandant la subdivision, et Logerot, commandant l'artillerie du 9<sup>e</sup> corps, ont procédé à une enquête avec le concours du service du génie de Poitiers. Le directeur du génie, à Tours, y assistait.

Le général Schmitz et le général commandant la 17<sup>e</sup> division sont repartis jeudi soir.

Hier vendredi, les pontonniers ont dû se rendre à Chauvigny pour jeter un pont sur la Vienne, afin d'y faire passer, dans les délais réglementaires, une colonne de troupes.

**TOURS.**

**Exercices militaires.** — Mercredi et jeudi, des exercices d'embarquement et de débarquement, avec expérience de fonctionnement de station-halle-repas, ont été faits, à la gare de Tours, par les différents corps de la garnison.

Des bataillons et escadrons à l'effectif du pied de guerre, avec chevaux et voitures chargées, ont été embarqués à Tours et débarqués en pleine voie à Saint-Pierre-des-Corps.

Un repas chaud, préparé à l'avance par les soins de l'intendance, a été servi à la troupe. Le coup d'œil de ces 4,000 à 2,000 hommes attablés dans une même salle et mangeant, on le conçoit, de fort bon appétit, présentait l'aspect le plus curieux et le plus pittoresque.

Tout s'est passé avec beaucoup d'ordre et de régularité. Les nombreux officiers qui assistaient à cette manœuvre ont trouvé ce premier essai satisfaisant et plein d'intérêt. (Indépendant.)

**A L'ÉPICERIE CENTRALE** on vend le sucre 1<sup>er</sup> choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 1<sup>re</sup> qualité (marque Fournier), 35 c., et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

**Grand Théâtre d'Angers.**

**Samedi 2 mai.**

LES ARTISTES DRAMATIQUES RÉUNIS EN SOCIÉTÉ.

Au bénéfice des blessés du Tonkin

*L'AS DE TRÈFLE*, pièce nouvelle en 5 actes et 9 tableaux, de M. Decourcelle.

— Qu'importe ! C'est un vieux meuble, pour ainsi dire, ce violon-là, d'ailleurs. Et puis, j'ai mon idée. Faites ce que je vous dis, docteur.

Quant tout fut disposé, nos personnages entrèrent dans le cabinet, et le gardien reçut l'ordre d'aller chercher Maurice Métral, de l'amener dans la salle et de l'y laisser seul, en se tenant toutefois à portée de la voix.

Maurice entra d'un pas calme et avec une attitude distraite. Il fit d'abord lentement le tour de la salle, mais sans s'arrêter à aucun objet. Puis, il vint s'asseoir devant la table et, posant un coude dessus, il appuya son front dans sa main. C'était sa position habituelle. Evidemment détourné pour un moment de son idée fixe, il reprenait la recherche de son insondable problème.

Rien ne bougea pendant cinq minutes. Absorbé, les yeux à terre, la main gauche pendante et la droite soutenant son front devenu mat comme l'ivoire, Maurice demeurait complètement immobile. A la fin, il fit un brusque mouvement :

— Jamais je ne trouverai !... dit-il avec découragement.

Ses yeux tombèrent alors sur le violon à demi sorti de la boîte. Il y mit la main et dit, comme un enfant :

— Tiens, un violon !...

Il sembla d'abord hésiter à le prendre. Mais se décidant tout à coup, il l'enleva de la boîte, le prit

**Faits divers.**

**LES PLUIES.** — A la suite de pluies torrentielles, un éboulement s'est produit dans une carrière à Montanay, près Trévoux.

Après une heure de déblaiement, on a trouvé trois malheureux, dont un seul, quoique grièvement blessé, respirait encore.

Les deux autres étaient complètement broyés; ce sont les nommés Pichat, âgé de 45 ans, père de quatre enfants, et Blanc, garçon de 17 ans.

— A Avignon, à la suite des pluies tombées, le Rhône a crû rapidement et, en deux jours, s'est élevé de trente centimètres à trois mètres cinquante, au-dessus de l'étiage.

Les eaux couvrent la digue; elles submergent les oseraies qui bordent la promenade de la porte de l'Oulle et commencent à envahir les allées.

La fontaine de Vaucluse, également, est excessivement haute.

\* \*

**UN PORT EN FEU.** — Le paquebot d'Orient qui vient d'arriver à Marseille apporte des détails sur un effroyable incendie, qui a failli causer la perte de tous les navires ancrés dans le port de Salonique.

Le feu a pris à bord d'un navire chargé de pétrole, comme l'autre jour, à Marseille, sur le *Barbarossa*; mais les conséquences en ont été plus fâcheuses que chez nous.

Le navire qui a brûlé était le *Mercurio*, ayant chargé 20,000 caisses de pétrole, à New-York, remises par la maison Ralli à l'adresse d'un grand négociant de Salonique. On procédait au déchargement lorsque le feu éclata à bord, dans la nuit. Ce n'est que le matin qu'on put organiser les secours, et il était trop tard pour qu'ils pussent être d'une grande efficacité.

Le *Mercurio* était ancré à 500 mètres du quai. Le consul d'Autriche s'est concerté avec le commandant du stationnaire ottoman pour faire couler le bâtiment en flammes au moyen de quelques boulets, mais le représentant de la Compagnie d'assurances qui couvrait les risques du navire s'y est opposé.

Au début, ce sinistre, qui offrait un terrible spectacle, ne présentait aucun danger pour les autres navires; mais lorsque l'incendie eut atteint la ligne de flottaison et que la carène s'ouvrit, lançant sur les eaux près de 10,000 caisses de pétrole, la situation changea. La mer s'est transformée en une immense nappe de feu. Les flammes, poussées par le vent, sont venues mettre le feu à plusieurs mahonnes et embarcations, ainsi qu'à deux goélettes qui étaient à proximité. Plusieurs constructions ont été menacées et quelques-unes endommagées. Les caisses enflammées, poussées vers le rivage, ont communiqué le feu à quelques barques et auraient pu incendier le port en entier si la direction du vent avait été tout autre.

Il a fallu des efforts surhumains pour enrayer la marche du sinistre, et l'on ne s'en est rendu maître qu'après quinze heures d'efforts inouis de la part de la population entière. Les pertes sont considérables.

**Théâtre de Saumur**

TOURNÉE ARTISTIQUE.

**Dimanche 3 mai 1885,**

**UNE SEULE REPRÉSENTATION**

Sous la direction et avec le concours de

**M<sup>me</sup> Emma CARINA**

Du Vaudeville,

M. MENDASTI, du Gymnase. — M. BELFONS, du

Vaudeville. — M. FÉROUMONT, du Palais-

Royal. — M<sup>lle</sup> RICHARD, de l'Odéon.

**GRAND SUCCÈS**

**LA PARISIENNE**

Pièce en 3 actes, de M. Henri BÉCQUE.

M<sup>me</sup> E. CARINA jouera le rôle de *Clotilde*.

**Distribution :**

|                 |                            |
|-----------------|----------------------------|
| Lafont .....    | MM. Mendasti.              |
| Simpson .....   | Belfons.                   |
| Ludovic .....   | Lefort.                    |
| Du Mesnil ..... | Féroumont.                 |
| Clotilde .....  | M <sup>me</sup> E. CARINA. |
| Adèle .....     | M <sup>lle</sup> Richard.  |
| Marie .....     | M <sup>me</sup> Dubois.    |

On commencera par :

**LES HONNÊTES FEMMES**

Pièce en 1 acte, de M. Henri BÉCQUE.

M<sup>me</sup> E. CARINA jouera le rôle de *M<sup>me</sup> Chevalier*.

— Lambert, M. Belfons. — Geneviève, M<sup>lle</sup> Richard.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

**BOURSE DE PARIS.**

DU 4<sup>er</sup> MAI 1885.

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Rente 3 0/0 .....              | 78 40  |
| Rente 3 0/0 amortissable ..... | 80 50  |
| Rente 4 1/2 .....              | 103 50 |
| Rente 4 1/2 (nouvelle) .....   | 107 50 |
| Obligations du Trésor .....    | 504 »  |

**45 ANS DE SUCCÈS**

32 Récompenses dont 12 Médailles d'or

**ALCOOL DE MENTHE**

**DE RICQLÈS**

Bien supérieur à tous les produits similaires  
**ET LE SEUL VÉRITABLE**

Contre les Indigestions, Etourdissements, Maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête et dissipant le moindre malaise. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Préservatif Souverain contre les Épidémies  
**FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville**

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines. — Se méfier des imitations, et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de H. de RICQLÈS, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette du flacon.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

de la main gauche et l'approcha de son oreille comme pour écouter.

— Muet ! dit-il.

Il prit l'archet, le tourna, le regarda et dit en le jetant avec colère :

— Muet aussi !...

Il reposa le violon sur la table et se prit à se promener à travers la salle.

Au troisième tour, il s'arrêta, regarda autour de lui avec précaution, revint à la table, saisit le violon, l'examina longtemps en murmurant des paroles que l'on ne pouvait entendre, et finit par l'approcher de lui, le posant comme font les violonistes. Puis il ramassa l'archet, et les doigts de sa main gauche tâtonnèrent, tremblants et malhabiles, sur les cordes. On eût dit un aveugle qui, de la main, tâte les aspérités d'un mur pour reconnaître son chemin.

A cet instant, un son doux et à peine distinct se fit entendre. Quelques notes flottèrent sur le silence de la salle et moururent presque aussitôt. On eût dit une plainte qui traverse l'espace.

Le fou, presque effrayé, éloigna vivement le violon de son cou et le regarda avec un étonnement indicible. Puis, pour s'assurer que c'était lui et non un autre qui avait tiré de l'instrument ces sons qui l'avaient tant surpris, il reprit le violon et en approcha l'archet. De nouveaux sons s'élevèrent alors et, cette fois, une chanson joyeuse éclata dans la

salle. Le fou, charmé, s'imaginant sans doute qu'il jouait réellement, se mit à suivre avec la tête la cadence indiquée, et, bientôt, emporté par le rythme, il se mit à danser. Sa figure pâle s'éclaira d'un sourire et des paroles joyeuses lui échappèrent.

(A suivre.)

PAUL GEORGES.

**MAGASIN PITTORESQUE**

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 30 avril :

**TEXTES.** — Traditions sur le tombeau de Charlemagne. — Une Plante éducatrice, par M. E. Noël. — Bataille littéraire des anciens et des modernes, par M. G. L. — Feuilles du Louvre. — Un Groupe de Nicolas Poussin. — Un Idiot, anecdote, par M. A. Bachelin. — Les Plantes à caoutchouc, par M. G. Capus. — Idée qu'on avait des Sept Merveilles du monde au dixième siècle, par M. L. Merlet.

**GRAVURES.** — L'Empereur O'hon III au tombeau de Charlemagne, peinture de Kaulbach. — Plan de la Bataille des anciens et des modernes. — Un Groupe de Nicolas Poussin. — Une Branche de l'Arbre à caoutchouc. — Amorçoir en fer bruni damasquiné d'argent.

Etudes de M<sup>e</sup> H. LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, Et de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

## VENTE

DE BIENS DE MINEURS

Consistant en :

## UNE MAISON

ET DÉPENDANCES

Sises à Saumur, Butte-des-Moulins,

Dépendant de la succession du sieur François CHUPIN.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, le mardi 26 mai 1885, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistré.

Aux requête, poursuite et diligence de M. Jean-Elie Chupin, facteur des postes, demeurant à Thouarcé,

Agissant au nom et comme tuteur datif des mineurs François-Auguste, Marie, Alphonsine et Louise Chupin, ses neveu et nièces, issus du mariage du sieur François Chupin, son frère décédé, avec sa première femme Marie-Augustine Lemorvan, également décédée,

Ayant M<sup>e</sup> Henry Lecoy pour avoué; En présence ou lui dûment appelé de M<sup>e</sup> Vincent Le Ray, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n° 42, pris au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Chupin, sus-nommés,

Il sera, au jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M<sup>e</sup> Gautier, notaire commis par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné.

### DÉSIGNATION

Une maison, sise à Saumur, Butte-des-Moulins, comprenant deux chambres avec corridor et escalier au rez-de-chaussée, deux chambres avec cabinet au premier étage, grenier au-dessus, cour, citerne et jardin.

Le tout, d'une superficie de onze ares, joint au levant M. Bouton, au nord M. Touché, au midi un chemin et au couchant un autre chemin.

Mise à prix, quatre mille francs, ci..... 4.000

S'adresser, pour les renseignements à :

1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> H. LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier;

2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir;

3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Saumur, le premier mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.

H. LECOY.

Etude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

## VENTE MOBILIÈRE

Au château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay, les dimanches 3, 10 et 17 mai 1885, à midi, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire, procédé à la vente, aux enchères publiques,

DE DIVERS

OBJETS MOBILIERS

Garnissant le château de la Salle.

On vendra :

Vaisselle et batterie de cuisine, chaises, tables, bois de lits, couvertes, matelas, lits complets, armoire, serre complète comprenant grande quantité de fleurs, citronniers et orangers en caisses, bancs et chaises en fer, grande quantité de bouteilles et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. FOREST, expert à Montreuil-Bellay, ou à M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

9<sup>e</sup> Corps d'armée.

Service des Subsistances Militaires.

## ADJUDICATION

De l'entreprise de la fabrication et de la fourniture du

## BISCUIT DE TROUPE

Nécessaire dans les diverses places du 9<sup>e</sup> corps d'armée, du 1<sup>er</sup> juin 1885 au 31 mai 1886.

Le mardi 26 mai 1885, à 1 heure de relevée, il sera procédé, à la Mairie de TOURS, à l'adjudication publique de l'entreprise de la fabrication et de la fourniture du Biscuit de Troupe nécessaire au 9<sup>e</sup> corps d'armée, pendant une année, du 1<sup>er</sup> juin 1885 au 31 mai 1886 (3,500 quintaux au minimum et 5,250 quintaux au maximum).

Les personnes qui désireraient concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance du cahier des charges : à Tours, dans les bureaux de la 1<sup>re</sup> Sous-Intendance et dans ceux du comptable des subsistances à la Manutention militaire; dans les autres places, dans les bureaux des Sous-Intendants militaires chargés du service des vivres.

Elles devront envoyer à M. le Sous-Intendant militaire Baratière, à Tours, avant le 17 mai, terme de rigueur, une déclaration d'intention de soumissionner indiquant leurs nom, prénoms, domicile et qualité, avec les diverses pièces exigées, dont le détail leur sera donné dans les bureaux des Sous-Intendances sus-mentionnées.

Le 17 mai au soir, aucune déclaration ne sera plus reçue, et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations définitivement close.

La Commission d'adjudication délibère, au jour fixé par le président, sur l'admission ou le rejet des demandes qui ont été adressées.

Indépendamment des candidats admis dans cette première séance, peuvent en outre être autorisés à concourir, mais seulement après décision favorable de la commission qui statue souverainement en séance d'adjudication, toutes les personnes qui, n'ayant pas été déjà exclues localement et n'ayant pas pu effectuer en temps voulu le dépôt de leur soumission préparatoire, justifient de leur admission dans une autre région.

Tours, le 25 avril 1885.

L'Intendant militaire, directeur, THÉVARD.

Etude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Beaufort-en-Vallée.

## A VENDRE

A L'AMIABLE,

Très-jolie petite PROPRIÉTÉ de produit et d'agrément, dans une belle situation, à 2 kilomètres de la ville de Beaufort et d'une station de chemin de fer;

Chalet de construction récente, servant de maison de maître;

Jardins, terre, bosquets et pièce d'eau; superficie, 7 hectares 59 ares 79 centiares.

Culture d'asperges.

S'adresser à M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Beaufort. (392)

Etudes de M<sup>e</sup> SOUDÉE, avoué, et de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers.

VENTE en cinq lots, sur licitation, le mardi 12 mai 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise,

## DE SIX MAISONS

Sises à Angers,

Jardins et dépendances, sur les mises à prix ci-après :

1<sup>er</sup> Lot. — Deux maisons, boulevard de Laval, 14 et 16 : 23.000 fr.

2<sup>e</sup> Lot. — Maison, boulevard de Laval, 18 : 13.000 »

3<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 9 : 18.000 »

4<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 7 : 1.500 »

5<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue Saumuroise, 99 : 9.000 »

S'adresser audit M<sup>e</sup> CHASLE et Soudée et à M<sup>e</sup> Ricou.

Pour insertion sommaire,

(381) SOUDÉE.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## ADJUDICATION

Le dimanche 3 mai 1885, à une heure,

En l'étude de M<sup>e</sup> BRAC,

## D'une Maison

AVEC JARDIN

A Saumur, rue du Petit-Pré, 5,

Appartenant à la famille Beurois.

Mise à prix, 3,500 francs.

## A LOUER

DE SUITE

## MAISON

Située rue de la Mareuillette, 12.

S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (412)

## A LOUER

PRÉSENTMENT

## APPARTEMENTS

Rue Saint-Jean, 6.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine.

## VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 39 et 41.

S'adresser à M. GOUBT, place Saint-Pierre. (405)

## A LOUER

## DEUX PIÈCES

Servant de Magasins,

Rue du Portail-Louis, 23-25.

## REMISES ET ÉCURIE

Rue du Petit-Versailles.

## UNE CAVE

Rue de l'Hôtel-Dieu.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (398)

## A VENDRE

## UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelie.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

## A Vendre ou à Louer

## VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

## A LOUER

A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux,

## le Château de Vauchignard

comportant : salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.

S'adresser : à Loches, à M. JOUSSERAND, banquier, route de Tours; à Levallois-Perrat (Seine), à M. DUCHERMIN, architecte, 122 bis, rue de Courcelles. (348)

## A VENDRE

D'OCCASION

VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

PAR SUITE DE DÉCÈS,

## ATELIER DE FORGE

ET D'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve AU

## A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins possèdent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

## A VENDRE

VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.

S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAUBON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

## CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)

## CIDRES DE BRETAGNE

Par barrique et petit fût

## GIRARD-EMERY

TONNELIER

Rue de la Croix-Verte, 29.

## C<sup>ie</sup> D'ASSURANCES

« LE MONDE »

Contre l'INCENDIE et sur la VIE

Fondée en 1864

Siège social à Paris, rue du Quatre-Septembre.

Capital des deux branches : 40 Millions

Agence à Saumur, place du Roi-René, n° 1.

Direction principale, Angers, boulevard des Pommiers, 17. (393)

## A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

## MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et prévient des Maladies cutanées, du PITIRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours.

Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges.

Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>l</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques (L'Éclair la Notion).

Thés

## CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

## GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARRAUD-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (333)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.